

Recherches sociographiques



Lucien CAMPEAU, *les finaces publiques de la Nouvelle-France sous les cent-associés, 1632-1665*

Jacques Mathieu

Volume 17, Number 3, 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055729ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055729ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Mathieu, J. (1976). Review of [Lucien CAMPEAU, *les finaces publiques de la Nouvelle-France sous les cent-associés, 1632-1665*]. *Recherches sociographiques*, 17(3), 403–404. <https://doi.org/10.7202/055729ar>

COMPTES RENDUS

Lucien CAMPEAU, *Les finances publiques de la Nouvelle-France sous les Cent-Associés, 1632-1665*, Montréal, Bellarmin, 1975, 223 p.

Depuis quelques années, l'époque de la fondation de la Nouvelle-France a passablement retenu l'attention des chercheurs et plusieurs ouvrages — études, compilations, reproductions de textes — ont été publiés. Marcel Trudel a dressé des inventaires minutieux de la population et de l'occupation des terres. Lionel Laberge a relaté l'établissement de liens commerciaux entre Rouen et le Canada. Louise Dechêne a observé attentivement la vie montréalaise. Le sort réservé à l'Indien à l'arrivée des Européens et la formation de la société canadienne ont aussi fait l'objet de publications. Le volume de Lucien Campeau fait belle figure dans cette série car il livre des informations précises et inédites, nécessaires à une compréhension adéquate des débuts de la colonie laurentienne.

Malgré le titre du volume toutefois, l'auteur insiste davantage sur les finances de la compagnie que sur celles de la colonie, sur les coûts et les frais d'exploitation que sur les dépenses de la colonisation. Il a divisé son étude en quatre périodes : administration paternelle, 1633-1645, tutelle des financiers français, 1645-1652, régime de traite libre et politique décousue. Il y a ajouté deux appendices utiles : une liste des sociétaires de la compagnie et un état des dettes en 1666.

En premier lieu, Campeau rappelle et précise les objectifs de la compagnie des Cent-Associés. L'identification des actionnaires, l'utilisation du capital disponible et l'analyse des modalités de fonctionnement lui servent à démontrer que la compagnie est perçue et agit comme un organisme public plutôt que comme une société à but lucratif. Il décrit avec soin l'amoncellement des difficultés que doit affronter la compagnie dès le début : perte des premières expéditions, conjoncture de guerre, rachat des privilèges aux anciens détenteurs du monopole; tout cela réduit à néant les capitaux réunis au départ, force la compagnie à s'endetter ou à réclamer de nouvelles mises de fonds aux actionnaires et affaiblit en même temps son crédit. La formation de compagnies particulières s'imposa pour assurer le ravitaillement indispensable au pays. Il s'ensuivit une dégradation des finances de la compagnie générale puisque ces « exécutants » pratiquèrent sans gêne des habitudes de marchands à l'égard de la compagnie-mère et réclamèrent des taux d'intérêt très élevés.

La situation financière sous la tutelle des financiers français et jusqu'à l'établissement du gouvernement royal est la suite logique des déficits constants enregistrés pendant la période précédente : elle ne fait qu'empirer. Ainsi la prise en charge de la colonisation par la compagnie des Habitants en 1645 constituerait somme toute un mauvais marché. Formée de gens inexpérimentés dans les affaires et dépourvue de fonds, la compagnie dut recourir à des emprunts à la grosse aventure et accepter des taux d'intérêt variant de 25% à 30%. De plus les mutations successives dans le mode de financement de la colonie n'apportèrent pas les améliorations souhaitées et les bénéfices escomptés.

Il y avait là un procès à réviser et l'A. n'y a pas manqué. Pour lui, il n'est pas question d'accuser les compagnies d'avoir dérogé à leur devoirs puis de les excuser par les difficultés

rencontrées. Les objectifs poursuivis et la structure financière ne seraient pas *non plus* cause de l'échec. Les vicissitudes de la colonisation expliqueraient une partie des problèmes. Il estime surtout que le commerce des fourrures n'était pas de taille à soutenir les frais de fondation d'une colonie. Au passage, l'A. rétablit la réputation du gouverneur Lauzon, réfute les prétentions relatives au mauvais état financier de la colonie et nie la dissipation des deniers publics. Il en profite aussi pour mettre de l'avant « l'élan de générosité missionnaire à l'origine du mouvement de colonisation » et affirme, un peu vite, que la colonie était alors entièrement axée sur la réussite agricole.

L'A. utilise ses données financières dans une double perspective : celle de la compagnie et celle de la colonisation. Il introduit ainsi une ambiguïté qui devient embarrassante quand les conclusions dépassent les limites de l'analyse et de l'argumentation. Il montre que même si l'entreprise n'était pas payante — les frais annuels d'expédition atteignaient parfois 200 000 livres — la compagnie des Cent-Associés ne s'était pas crue dispensée d'agir pour autant. De fait, en cinq ans, de 1633 à 1638 elle avait consacré 90 000 livres au développement du pays et environ 40 000 livres par année à compter de 1647. Ce budget de colonisation n'est certes pas à dédaigner mais, quoi qu'en dise l'A., il restait fort mince et se ramenait à rencontrer l'état des charges du pays. En effet, il servait à payer le gouverneur, les officiers, les soldats, les artisans ou défricheurs et les prêtres, à loger et nourrir tout ce monde, à ériger un magasin, des fortifications et des églises. Il restait donc peu de fonds pour rencontrer ces obligations et celles mentionnées dans les lettres patentes. Et que s'est-il fait en réalité ? Comment ont été utilisés ces fonds ? Quel a été le nombre et l'occupation des engagés ? Comment s'est fait le recrutement de colons ? Pourquoi a-t-on réduit les charges de peuplement en 1645 ? Voilà des sujets que l'A. n'aborde pas malheureusement et qui auraient permis de justifier ou de nuancer ses avancés.

À ces réserves près, la contribution de Campeau est fort significative. Les qualités de cette étude tiennent à l'exhaustivité du dépouillement des sources et à l'exactitude de la démarche. Grâce à une approche prudente et libérée d'un certain nombre de préjugés, l'A. a su présenter un juste bilan économique de l'organisation de la colonisation, expliquer les déficiences du financement et les difficultés de la compagnie. Or ce sujet n'était pas simple, il devenait quasi périlleux si l'on songe à la dispersion, à la rareté, à l'imprécision et parfois à la fausseté des sources documentaires. Mais Campeau excelle en ce domaine fondamental de la critique des sources et grâce à un inventaire étendu et méticuleux — une quinzaine de séries de documents dispersés dans sept ou huit fonds des archives de France — il a produit un solide ouvrage scientifique.

Jacques MATHIEU

*Département d'histoire,
Université Laval.*

André BERNARD, *La politique au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1976, XXIII + 518 p.

Ce volume d'André Bernard, professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal, constitue le premier véritable manuel en langue française sur la politique au Canada et au Québec.

Cet ouvrage se fonde sur un cadre méthodologique emprunté à l'analyse systémique de David Easton, ce qui détermine l'organisation du texte en quatre grandes parties. Une première